

Direction des Actions Culturelles  
Service des Actions Culturelles  
AL/MA/LC

N°25/2023

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET** : Signature avec l'association Gonesse' Big Band d'une convention de mise à disposition de la salle Jacques Brel, le 28 janvier 2023.

**Le Maire de la Commune de Gonesse,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

**Vu** la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

**Considérant** le souhait de la Ville d'accompagner les associations locales dans l'organisation de leur événement par la mise à disposition de la salle Jacques Brel, une fois par an, à titre gracieux,

**Considérant** la demande formulée par l'association Gonesse' Big Band qui sollicite la réservation de la salle Jacques Brel le samedi 28 janvier 2023 pour l'organisation d'un concert,

**Considérant** le calendrier des manifestations et la possibilité d'y inscrire ladite manifestation compte tenu de la disponibilité de la salle Jacques Brel.

**DECIDE**

- **De signer** avec l'association Gonesse' Big Band, sise au 5 rue de l'Epte 95500 Gonesse, la convention jointe à la présente décision.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 23 janvier 2023

**Le Maire,**



**Jean-Pierre BLAZY**

Le Maire soussigné, ATTESTE  
que le présent acte a été reçu en  
Sous-Préfecture, le : **02 FEV. 2023**

Mis en ligne, le : **03 FEV. 2023**

Pour le Maire et par délégation  
La Directrice Générale des Services

  
Corinne MAILLER

Hôtel de ville  
66, rue de Paris  
B.P. 10060  
95503 Gonesse Cedex  
tél 01 34 45 11 11  
fax 01 39 87 13 22

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Signature avec l'association Gonesse' Big Band d'une convention de mise  
à disposition de la salle Jacques Brel, le 28 janvier 2023.

Date de décision: 23/01/2023

Date de réception de l'accusé 02/02/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2023DECISION25

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230123-2023DECISION25-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de compétences

Autres domaines de compétences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Décision 25.pdf ( 99\_AI-095-219502770-20230123-2023DECISION25-  
AI-1-1\_1.pdf )